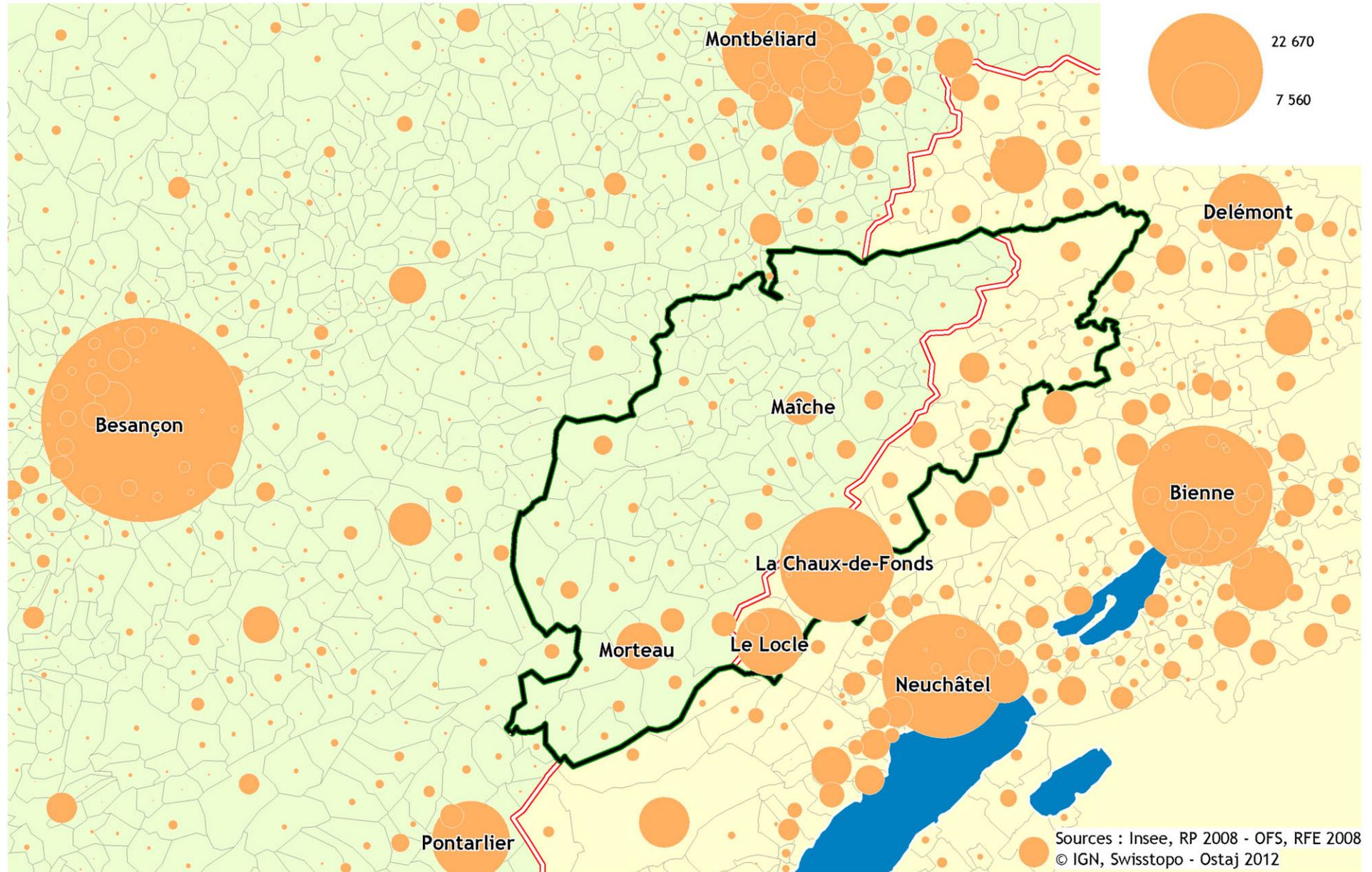
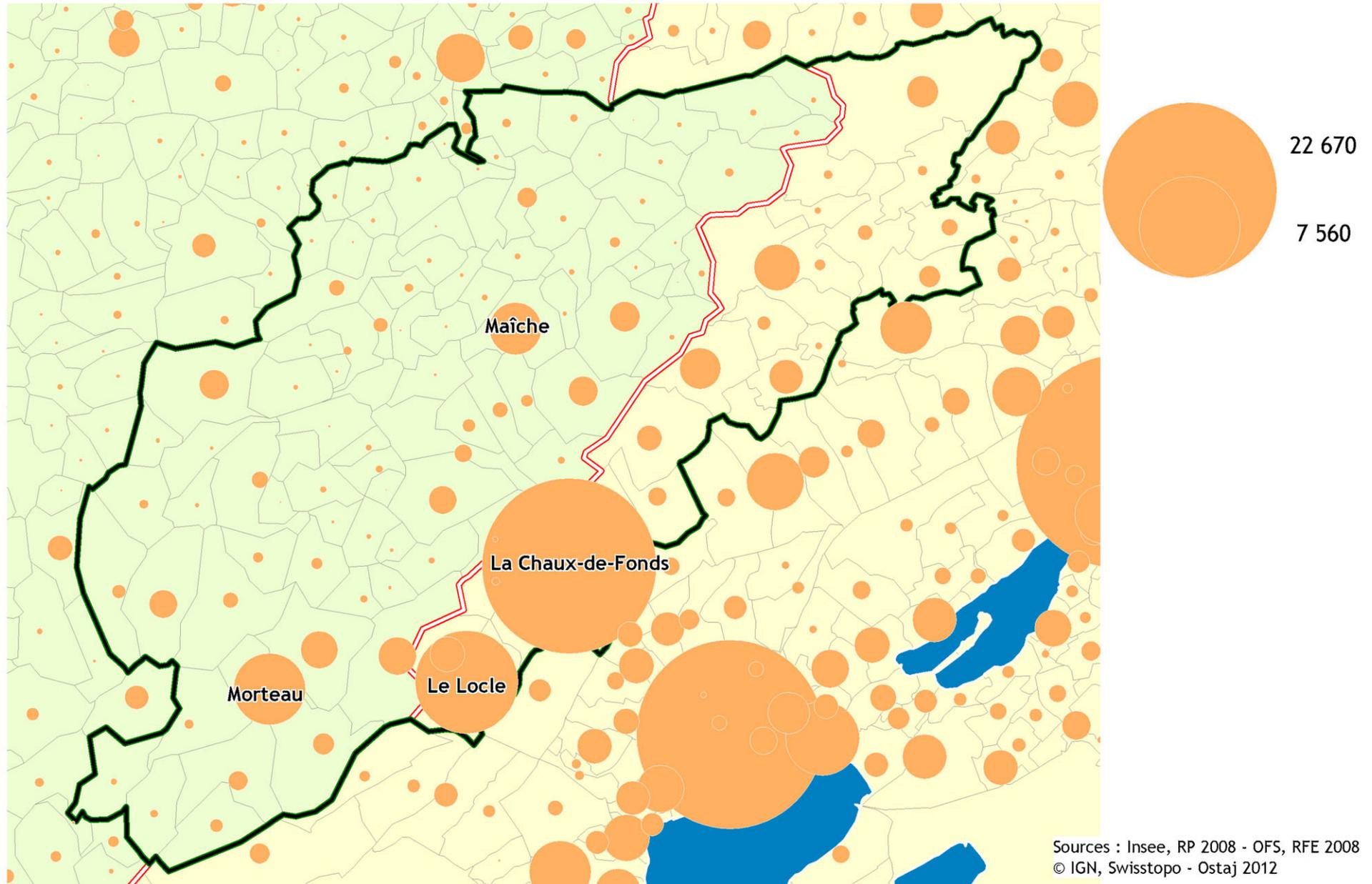
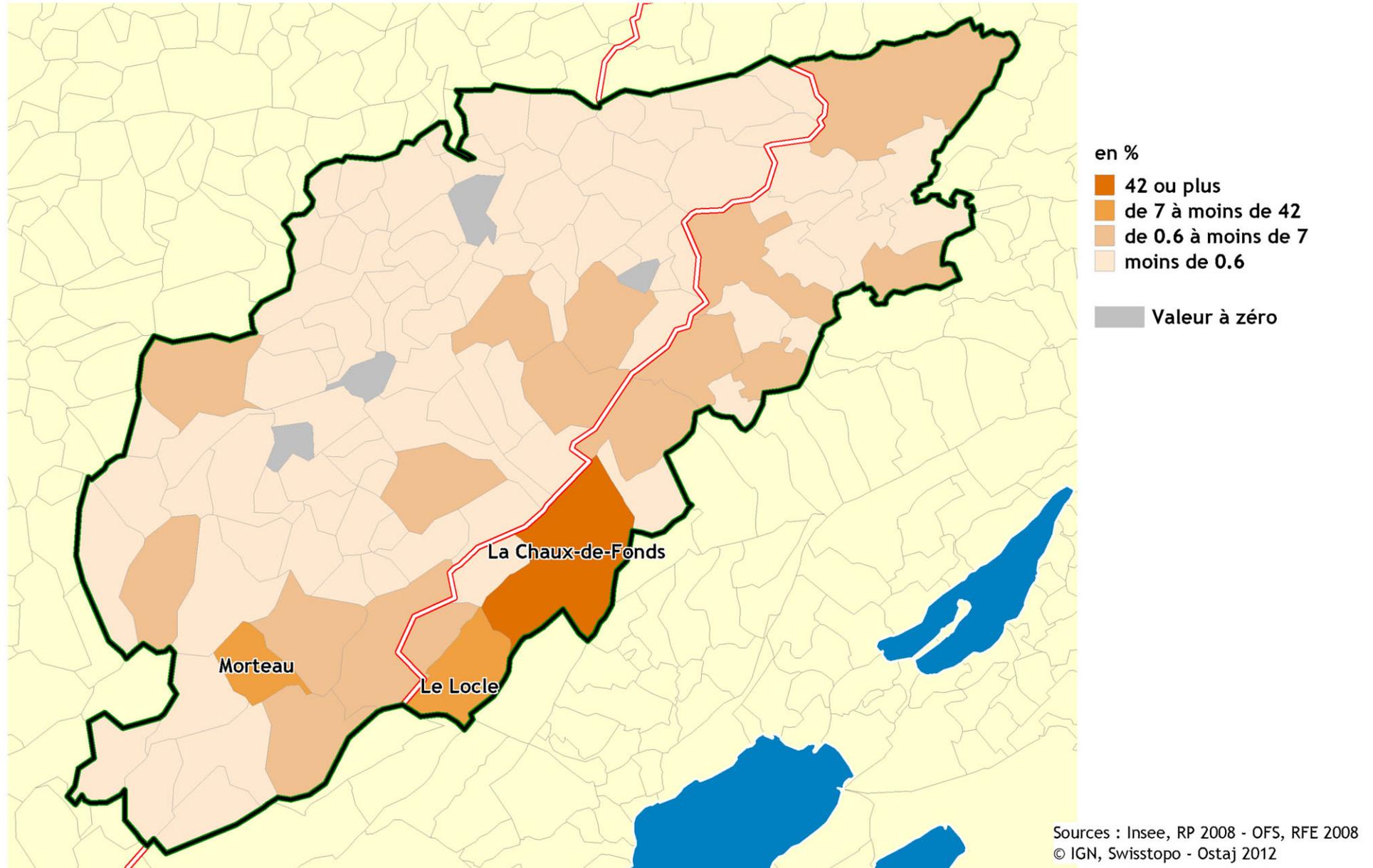


# Diagnostic socio-économique Périmètre d'étude du parc du Doubs franco-suisse Atlas de cartes : emploi

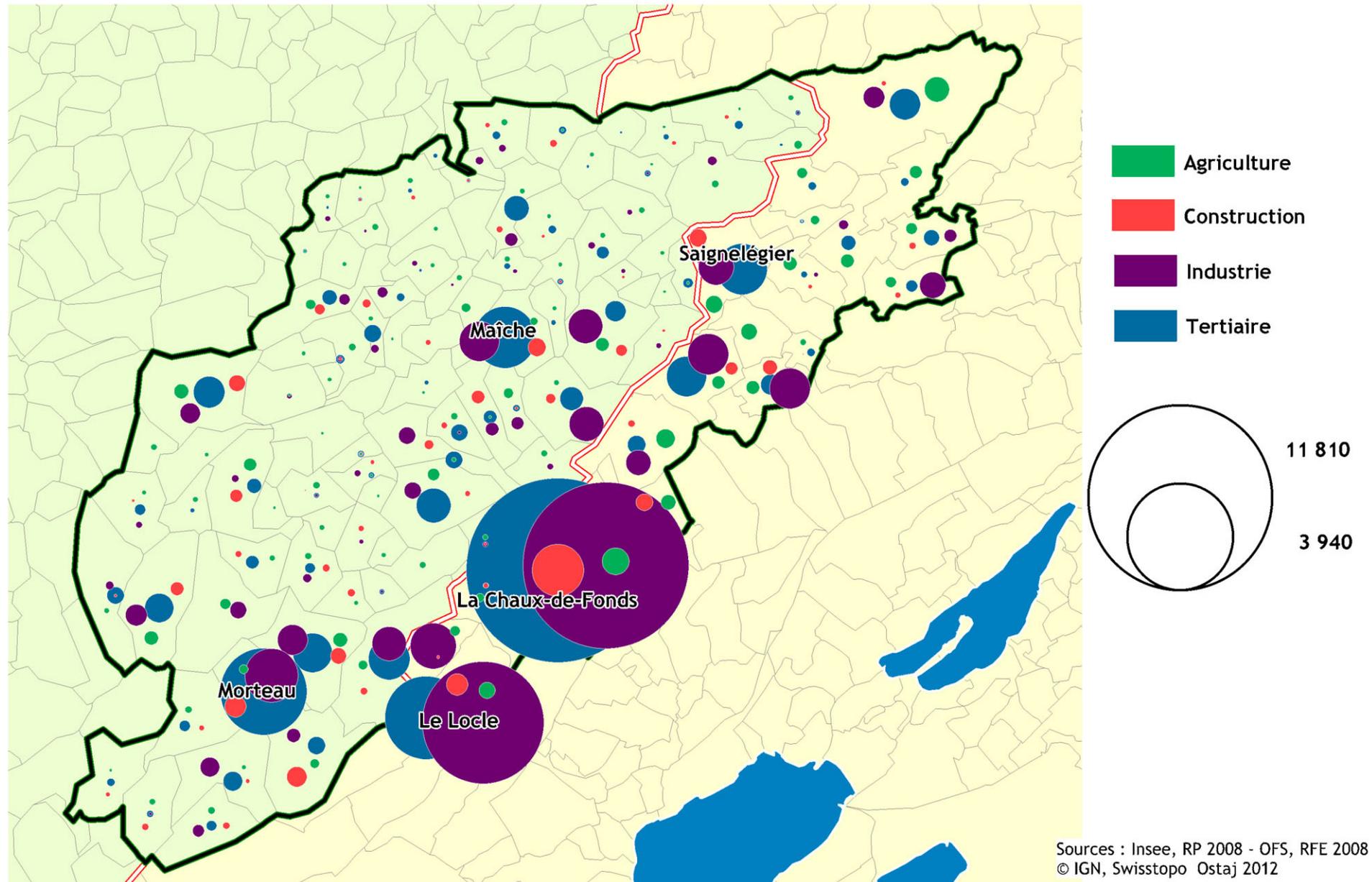


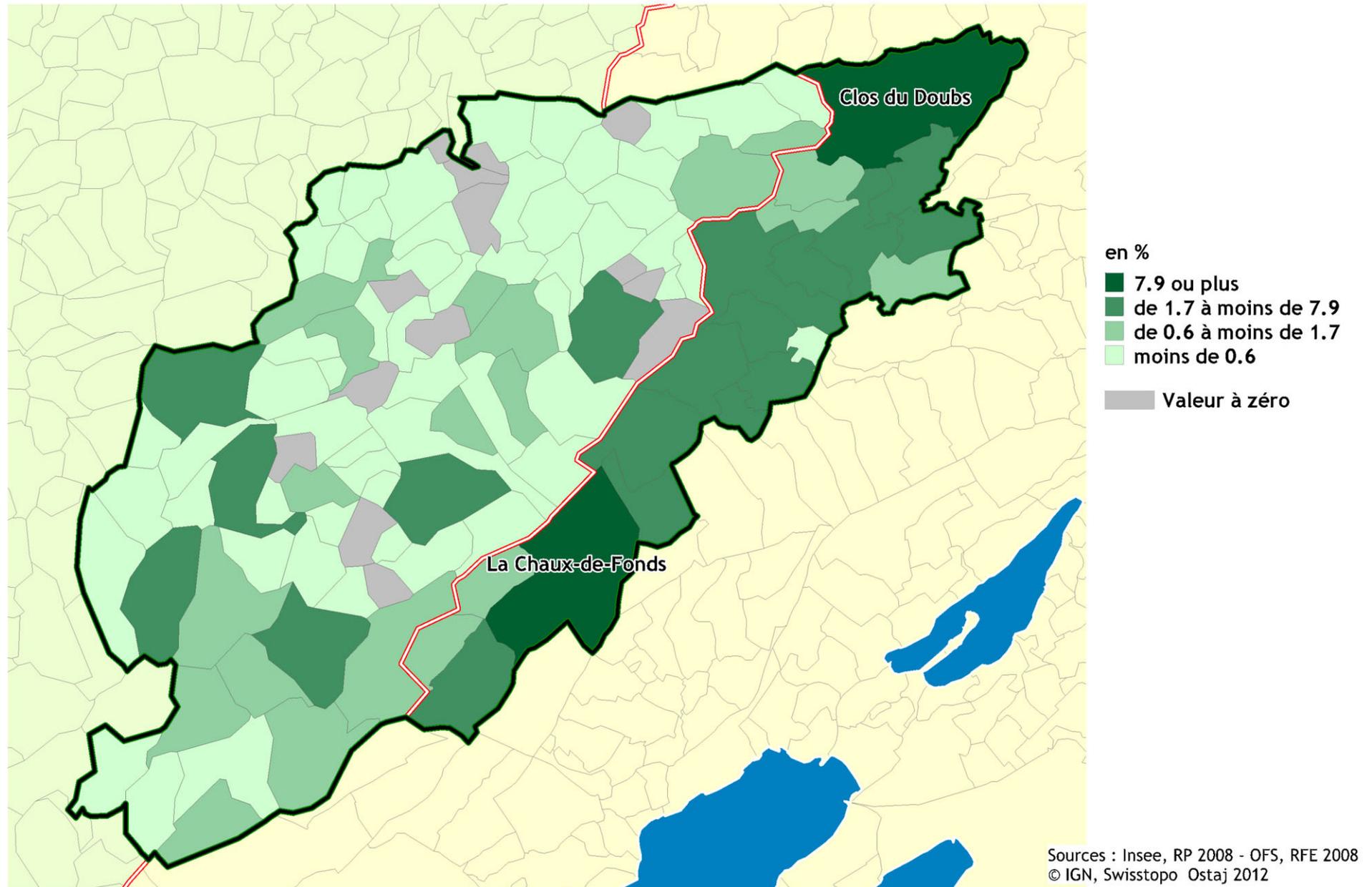


## RÉPARTITION DES EMPLOIS DU PARC



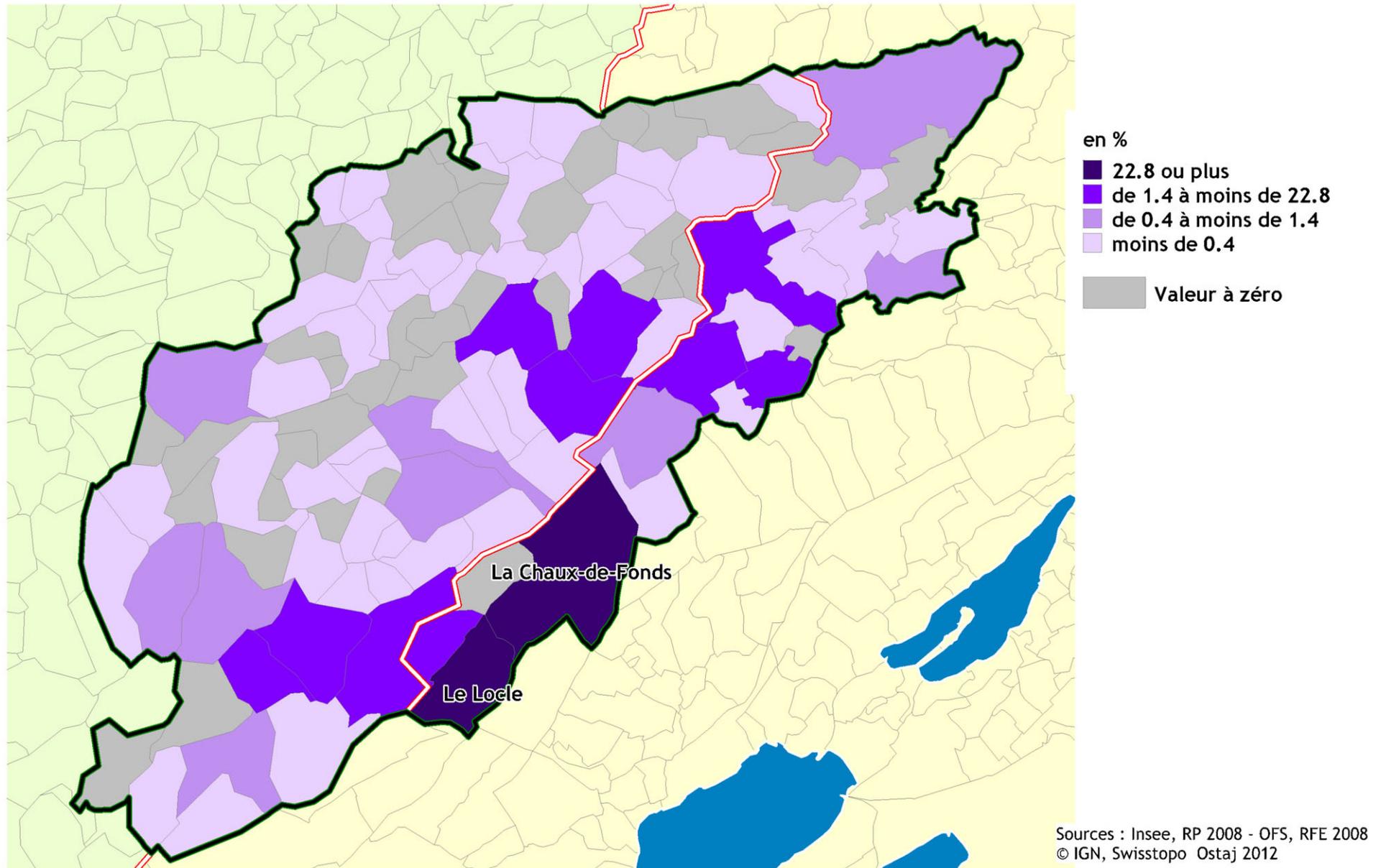
## NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





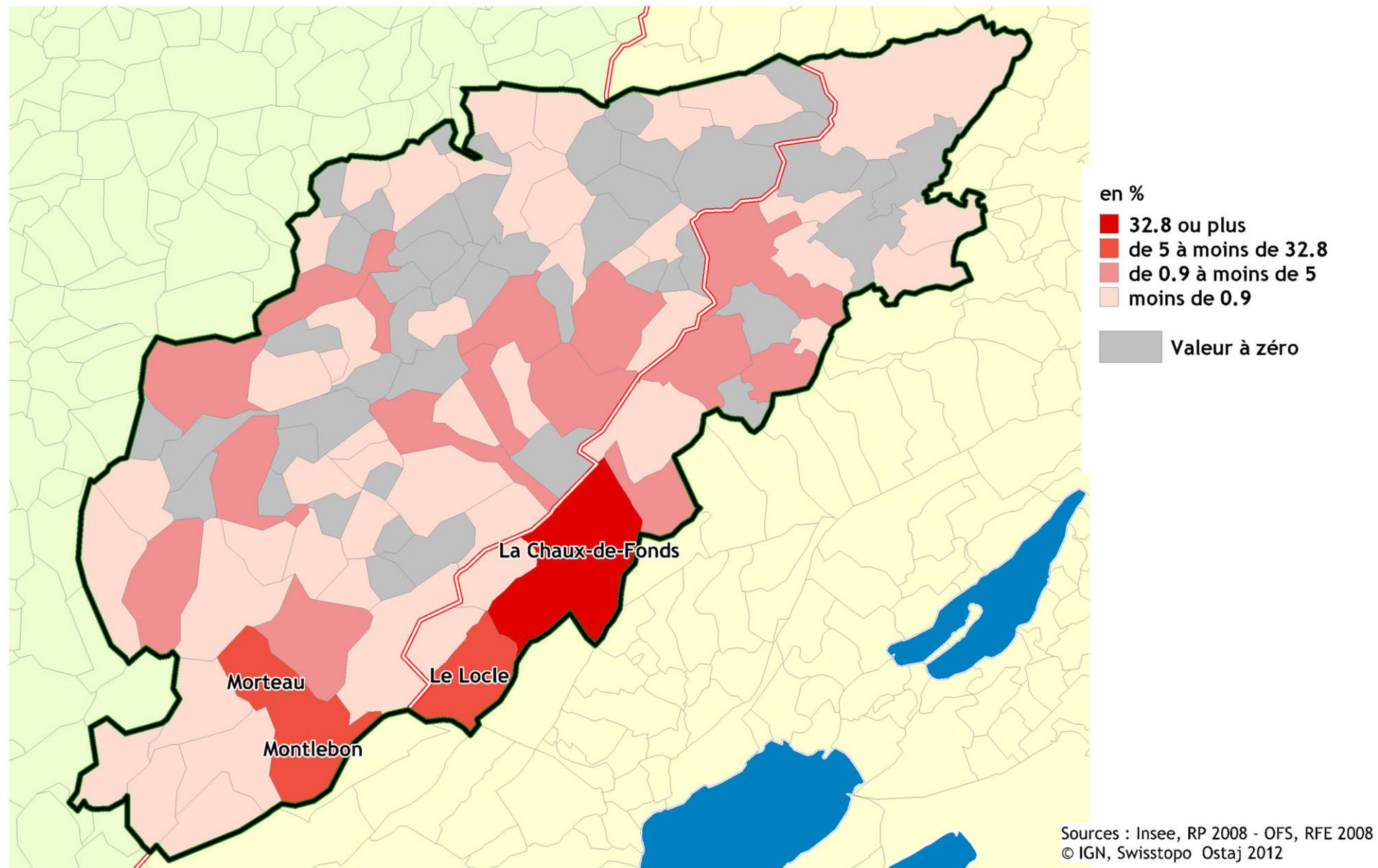
Périmètre d'étude  
du parc du Doubs franco-suisse

## RÉPARTITION DES EMPLOIS INDUSTRIELS DU PARC



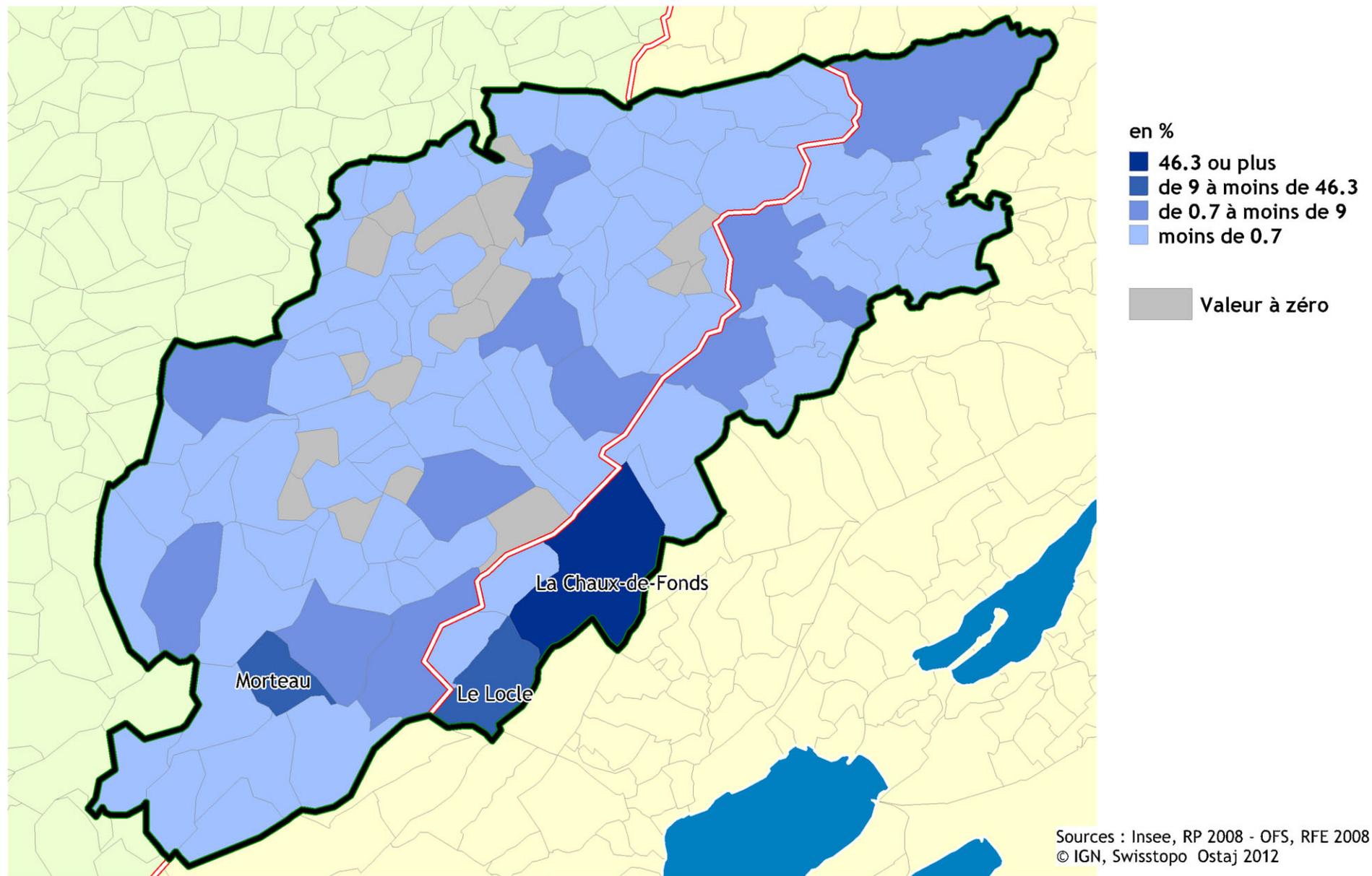
Périmètre d'étude  
du parc du Doubs franco-suisse

## RÉPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DU PARC



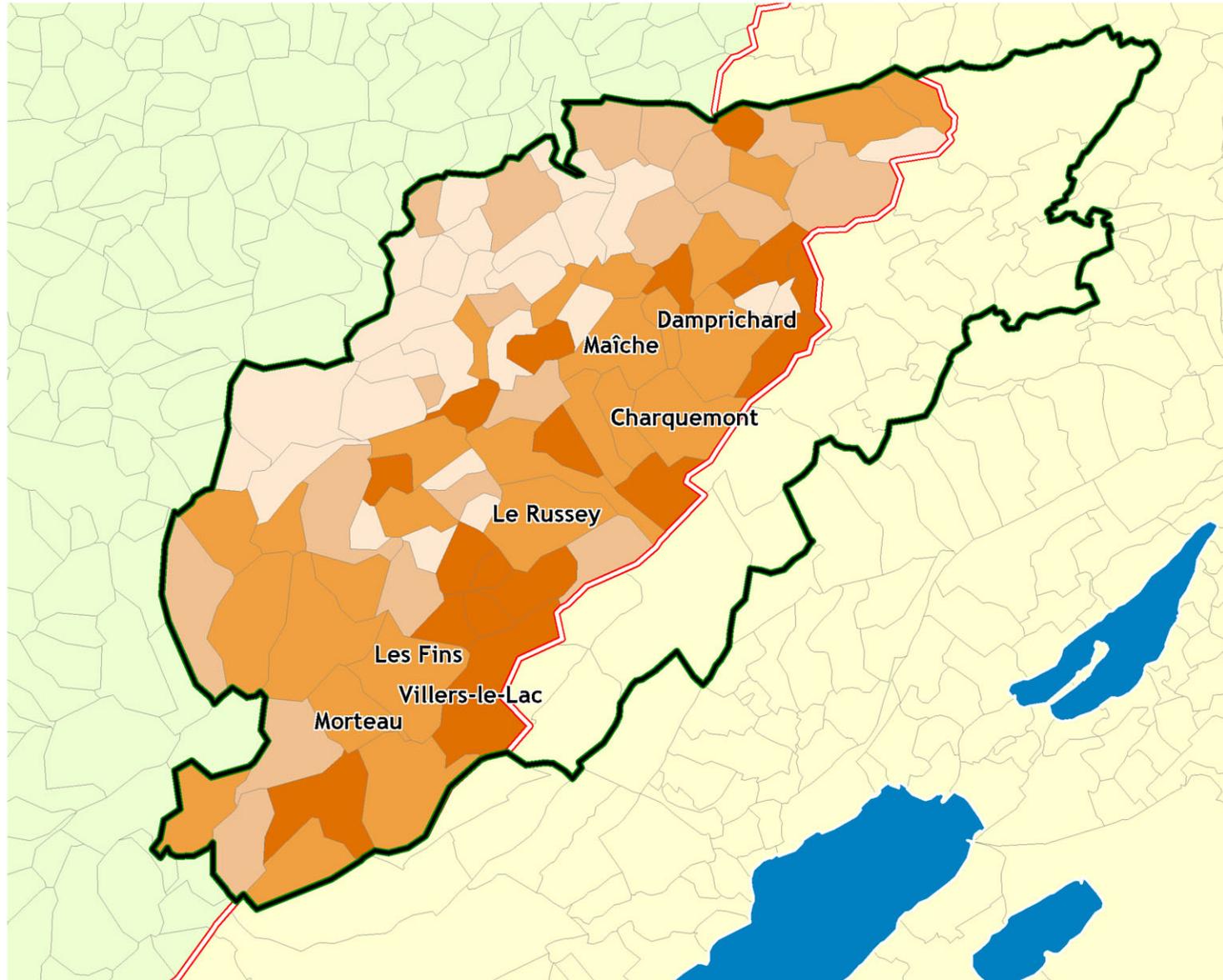
Périmètre d'étude  
du parc du Doubs franco-suisse

## RÉPARTITION DES EMPLOIS TERTIARES DU PARC



# PART DES COUPLES DONT AU MOINS UN DES MEMBRES TRAVAILLE EN SUISSE

Périmètre d'étude  
du parc du Doubs franco-suisse



Source : Insee, RP 2008  
© IGN, Swisstopo - Ostaj 2012

### FRANCE

#### Recensement de la population

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles permettent de produire les résultats du recensement, millésimé 2006, date du milieu de la période.

Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Ce recensement, organisé suivant une méthode renouvelée, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements représentant 8 % de leur population.

Ainsi, chaque année, l'enquête annuelle constitue un échantillon de 14 % des personnes vivant en France.

À partir de 2008 l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le nouveau recensement ce qui permet d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement.

Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitements entre elles et d'obtenir une bonne fiabilité des données.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, on s'appuie sur un répertoire d'immeubles localisés (RIL) exhaustif donnant le nombre de logements à l'adresse.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants on utilise les décomptes de logements tirés des fichiers de la taxe d'habitation (TH).

Le nouveau recensement de la population fait l'objet, comme les anciens recensements généraux, d'une exploitation principale et d'une exploitation complémentaire.

L'exploitation complémentaire fournit des résultats sur les professions et catégories professionnelles, les secteurs d'activité économiques et la structure familiale des ménages.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants elle porte sur un quart des ménages.

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'exploitation complémentaire porte (hors communautés) sur l'ensemble des bulletins collectés soit environ 40 % des ménages.

Dans les communautés elle porte sur un individu sur quatre.

#### La nomenclature agrégée - NA, 2008

La répartition des établissements et des emplois par secteur d'activité est effectuée à partir de la nomenclature agrégée - NA, 2008 qui se substitue à la nomenclature économique de synthèse (NES). La NES associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle avec le passage à la NAF rév. 2. En effet cette nomenclature, strictement française, ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

## Suisse

### Recensement fédéral des entreprises 2008

Le recensement des entreprises (RE) est réalisé à l'échelle nationale auprès de l'ensemble des établissements et entreprises. Son but est de recueillir des données d'ordre économique, social et géographique sur la totalité des unités de production de notre économie. Le RE est utilisé pour mettre à jour le Registre des entreprises et des établissements (REE).

Pour le secteur primaire, la plupart des données relevées sont des données administratives collectées en application de l'ordonnance sur les paiements directs. Les données concernant les secteurs secondaire et tertiaire sont relevées au moyen d'un questionnaire sur papier, d'un questionnaire en ligne (e-survey) ou par profiling. Le géocodage des exploitations a été réalisé à l'aide du Registre des entreprises et des établissements (REE) et du Registre des bâtiments et des logements (RegBL). Les données de base ont été codées selon la NOGA 2008 utilisée pour le recensement 2008.

### Emplois

Le recensement des entreprises prend en compte les emplois et non les individus. Sont considérées comme exerçant un emploi toutes les personnes qui travaillent au moins six heures par semaine dans un établissement, même si elles ne sont pas rémunérées (par ex. collaborateurs familiaux). Sont exclus les employés des ménages privés ainsi que les membres des représentations diplomatiques et d'organisations internationales.

Les emplois désignent des places de travail occupées. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, les «emplois» et les «personnes actives occupées» ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. On parle dans ce cas d'activité principale et d'activité secondaire.